

## 70% du projet financés par la BNA

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4680 - Ven. 18 - Sam. 19 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Affaissement d'un échangeur à Azazga  
Les travaux  
de réparation  
prendraient un mois

Page 24

Seules comptent les entreprises algériennes

## Les IDE sont-ils l'idéal ?

Page 4

Les accords  
d'Astana  
selon la Turquie

Par Mohamed Habili

Depuis que Donald Trump a menacé la Turquie de la détruire économiquement si elle s'attaquait aux forces kurdes, alliées des Etats-Unis en Syrie, on est fixé sur au moins deux points. D'une part qu'effectivement les Américains n'ont pas l'intention de laisser les Turcs massacrer les Unités de protection du peuple (YPG), présentes en force notamment à l'est de l'Euphrate, ce qui jusque-là n'était pas à exclure totalement. D'autre part que la Turquie a bien l'intention d'occuper durablement le nord de la Syrie, en dépit de son engagement réitéré à respecter l'intégrité territoriale de celle-ci. Rien de cela n'est nouveau, mais depuis que Trump s'est bien fait comprendre des Turcs au sujet des Kurdes, ce qui n'était jusque-là qu'une possibilité parmi d'autres est devenu une réalité établie. Maintenant, on peut se demander ce à quoi tient le plus la Turquie. Est-ce à en finir avec les Kurdes syriens armés ou à occuper le nord de la Syrie pour un temps indéterminé ? Jusqu'à la clarification sans appel de Trump, on pouvait penser que ce que les Turcs voulaient en premier, c'était repousser le plus loin possible de leurs frontières les unités kurdes syriennes, non pas s'adjuger une partie de la Syrie par simple goût de la conquête. La zone sécurisée au nord de la Syrie était censée les garantir de se trouver en contact direct avec un éventuel territoire kurde autonome ou indépendant, autonome par rapport à Damas, qui aurait suscité l'émulation de leurs propres Kurdes.

Suite en page 3

## L'élection présidentielle fixée au 18 avril

Le président Bouteflika  
convoque le corps électoral

P.B./D.R.



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Lire page 2

Les remboursements se sont élevés à 16 milliards de DA en 2018  
Les arrêts de travail indus, cause principale  
du dysfonctionnement financier de la Cnas

Page 2

Blida/Après 10 ans de fermeture  
La librairie Mauguin rouvre  
ses portes aujourd'hui

Page 13

L'élection présidentielle fixée au 18 avril

# Le président Bouteflika convoque le corps électoral

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

Par Meriem Benchaouia

«**E**n application de l'article 136 de la loi organique relative au régime électoral, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a pris ce jour (vendredi), un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le jeudi 18 avril 2019», précise le communiqué. «Le même décret dispose, également, d'une révision exceptionnelle des listes électorales qui s'effectuera du 23 janvier au 06 février 2019», est-il souligné dans le communiqué. Avec la convocation du corps électoral le processus de l'organisation de l'élection présidentielle, un rendez-vous politique national majeur, est enclenché et se déroulera pour la première fois dans le cadre de la Constitution de 2016 et de la nouvelle loi relative au régime électoral. Cette convocation intervient dans les délais juridiques et conformément aux dispositions de la loi électorale qui stipule dans son article 136, que «le corps électoral est convoqué quatre-vingt-dix jours avant la date du scrutin...». Ainsi et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, le rendez-vous présidentiel se déroulera sous la supervision de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). Créée à la faveur de la révision constitutionnelle de 2016 et composée de 410 membres (205 magistrats et 205 compétences indépendantes issues de la société civile), cette instance est chargée notamment de veiller à la supervision des opérations de révision des listes électorales par l'administration, à la formulation de recommanda-

tions pour l'amélioration du dispositif législatif et réglementaire régissant les opérations électorales et à l'organisation de cycles de formation civique au bénéfice des formations politiques sur la surveillance des scrutins et la formulation des recours. En somme, elle veille à consolider la crédibilité des élections et à veiller à leur transparence et probité dès la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats du scrutin. Après la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat, c'est tout un processus qui sera enclenché, entre révision exceptionnelle des listes électorales, dépôt des dossiers des candidatures auprès du Conseil constitutionnel et installation de la Commission nationale de préparation et d'organisation des élections. Concernant les conditions de candidature à la magistrature suprême du pays, elles sont bien définies par la Constitution qui précise, entre autres, que le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, attester de la nationalité d'origine du père et de la mère, avoir 40 ans révolus au jour de l'élection, être de confession musulmane, jouir de la plénitude de ses droits civils politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint. Le candidat doit également justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de 10 années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non-implication des parents du candidat né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Pour le dépôt



Ph.D.R.

des dossiers des candidatures, la loi relative au régime électoral, dans son article 140, énonce que la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral, alors que l'article 141 stipule que le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures dans un délai de 10 jours à compter de la date du dépôt de la déclaration de candidature. Le candidat doit présenter aussi un engagement écrit et signé portant notamment sur la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe à des fins partisanses. Selon les dispositions de la même loi, le candidat doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires et réparties au moins à travers 25

wilayas, soit une liste comportant 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1 500. A propos du déroulement du scrutin, le texte précise que l'élection a lieu dans les 30 jours qui précèdent l'expiration du mandat du président de la République. Par ailleurs, la convocation du corps électoral donnera lieu, d'une manière systématique, à l'installation d'une commission nationale de préparation et d'organisation de l'élection présidentielle, présidée par le Premier ministre et instituée, traditionnellement, sur instruction du président de la République, afin de garantir le bon déroulement du scrutin à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires au profit des candi-

dates et des électeurs.

## Bedoui : «L'administration est prête pour organiser le scrutin»

L'administration est «prête pour organiser les élections présidentielles», a affirmé le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui. «L'expérience de l'administration centrale ou locale la rend apte à fournir tous les moyens humains et matériels pour organiser cette élection lorsque le président de la République aura décidé de convoquer le corps électoral», a expliqué M. Bedoui. Concernant l'épuration des listes électorales, le ministre a qualifié cette opération de «très positive», expliquant que l'Algérie «dispose de tous les moyens technologiques modernes sur tout le territoire national pour faciliter cette opération». M. B.

Les remboursements se sont élevés à 16 milliards de DA en 2018

## Les arrêts de travail indus, cause principale du dysfonctionnement financier de la Cnas

«Plus de deux millions d'arrêts de travail ont été enregistrés en 2018, dont le remboursement a dépassé 13 milliards par jour, ce qui a coûté 16 milliards de DA à la Cnas», a fait savoir Tidjani Hassen Haddam, directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, estimant que ces arrêts figureraient parmi les causes principales à l'origine du dysfonctionnement financier que connaît la Caisse.

Lors d'une séance d'audition sur l'organisation et le fonctionnement de la Cnas, organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et

de la formation professionnelle de l'APN, le DG de la Cnas a appelé à «la nécessité de lutter contre les arrêts de travail indus qui sont parmi les principales causes de dysfonctionnement financier de la Caisse». A ce propos, il a indiqué que la Cnas a mis en place des mécanismes à cet effet devant permettre de rejeter certains arrêts de travail en renforçant le contrôle administratif via l'adoption d'un programme approfondi en vue de préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer sa pérennité. Après avoir rappelé le nombre de bénéficiaires des prestations de la sécurité sociale qui a atteint 39 millions, dont

plus de 12 millions assurés, Haddam a noté, dans ce sens, un équilibre entre les revenus de la Caisse, qui s'élevaient à 440 milliards de DA et ses dépenses de 414 milliards de DA durant 2018, alors que les dépenses de remboursement des médicaments s'élevaient à 200 milliards de DA. Dans le cadre des efforts visant à la rationalisation des dépenses, Haddam a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de soins à l'étranger a été réduit notamment ceux atteints de maladies cardiovasculaires.

Le directeur général de la Cnas a indiqué par ailleurs que «l'utilisation de la carte Chifa sera ultérieurement élargie à la chirur-

gie cardiovasculaire et la dialyse», faisant savoir, à ce propos, que la Caisse avait pris en charge, l'année dernière, plus de 3 millions de patients atteints de maladies chroniques et que le nombre de cartes délivrées avait dépassé 14 millions, en sus du paiement de 569 millions de factures électroniques depuis 2006.

En 2018, plus de 79 000 employeurs ont été contrôlés et 180 000 contraventions ont été recensées (non déclaration du travail et des travailleurs, et déclaration partielle des salaires), ce qui représente un montant d'environ 16 milliards DA. Répondant, par ailleurs, aux préoccupations de certains

membres de la commission en ce qui concerne la liste des médicaments remboursables, Haddam a précisé que l'Algérie «reste l'un des rares pays qui rembourse largement ses patients», faisant état du remboursement par la Cnas de 4 500 classes de médicaments. Le même responsable a affirmé que l'utilisation de la carte médicale électronique serait généralisée au cours de cette année comme mesure permettant l'amélioration et la modernisation du service public ainsi que la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

Thinhinene Khouchi

Réalisation du complexe de polypropylène d'Arzew

# 70% du projet financés par la BNA

■ La Banque nationale d'Algérie (BNA) va financer à hauteur de 70% le projet de réalisation du complexe de polypropylène à Arzew. C'est ce qui ressort de la cérémonie de signature des statuts de la société mixte STEP, Sonatrach-Total, pour la production de polypropylène, qui s'est déroulée avant-hier à Oran.

Par Lynda Naili

Le montage financier de cet important projet sera supporté, pour une grande proportion, par la BNA qui interviendra sous la forme d'un projet financé à hauteur de 70%, c'est-à-dire 1.3 milliard de dollars. Sachant que l'investissement global du projet est de 1.8 milliard de dollars, les 30% restants du financement se feront sur les fonds propres de la Sonatrach. A ce sujet, Achour Abboud, P-DG de la Banque nationale d'Algérie (BNA), dans une brève allocution prononcée avant la signature des statuts de la STEP, société mixte Sonatrach-Total pour la réalisation et l'exploitation du premier complexe algérien de déshydrogénation du propane et production du polypropylène (PDH - PP), ainsi que celle du projet financé portant justement sur le financement de la réalisation de ce projet, expliquera que sa banque «a été retenue suite à une consultation faite par la Sonatrach au mois de juillet dernier». Aussi, ajoutera-t-il, «nous ne pouvons pas refuser la participation à cet important projet qui représente un grand intérêt sur le plan économique». En ce sens, argumentera-t-il, où «d'abord nous appuyons un projet dont la production viendra se substituer aux importations. C'est un projet qui représente aussi un grand potentiel à l'exportation qui générera donc de fortes recettes pour le pays». Enfin, dira-t-il, «cette participation de la BNA est aussi un appui aux IDE (investissements directs étrangers) qui s'inscrit dans la politique des pouvoirs publics». De ce fait, exprimant sa satisfaction sur l'aboutissement des travaux autour de ce projet qui se concrétise aujourd'hui par la signature des statuts de la STEP, il s'est engagé «à continuer à œuvrer pour la réussite du montage de ce projet dans les meilleures conditions possibles».

**La BNA va «acquérir un savoir important en matière de prise et de gestion des risques»**

A ce propos, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de la Sonatrach, lors d'un point de presse tenu à l'issue de cet événement, estimera que «les 1.3 milliard de dollars apportés par la BNA est un élément fondamental». En outre, déplorant l'insuffisance de l'assistance financière en Algérie pour laquelle il considérera que «notre système financier devra s'améliorer», il dira qu'«une fois le projet réalisé, à ce moment là on pourra dire que nous avons une banque qui peut réellement réaliser des projets de cette envergure et donc en réaliser d'autres». Et pour cause, poursuivra-t-il, cette participation permettra à la BNA d'«acquérir un savoir important en matière de prise et de gestion des risques». Par ailleurs, Ould Kaddour, rappelant que «la STEP est la première grande entreprise de fabrication de produits pétrochimiques en Algérie», dira que «l'objectif est que dans les trente-six mois prochains au plus, nous aurons une usine qui produira 500 000 tonnes de polypropylène, produit de base nécessaire à toutes les industries, dont celle automobile». Lesquelles industries, soulignera-t-il, sont génératrices d'emplois en grand nombre. Auparavant, M'hamed Karoubi, vice-président des finances à Sonatrach, donnant le chiffre de 1.8 milliard de dollars comme montant global à investir pour la réalisation de ce premier complexe de production de polypropylène en Algérie, indiquera que des consultations ont été faites auprès des «plus grandes banques publiques». Au final, la BNA a été retenue pour avoir présenté «l'offre la plus agressive». En effet, poursuivra-t-il, la BNA s'engage à mettre à la disposition de la STEP 70% du financement de ce projet, soit 1.3 milliard de dollars. Avec une période



P.H.E. - Sonatrach - A.

de grâce accordée entre 3 et 4 ans, la période de remboursement de ce crédit est entre 11 et 12 ans. Quant aux 30% du financement restants, estimés à 500 millions de dollars, il indiquera qu'ils seront supportés par les deux parties contractantes de la STEP, à savoir la Sonatrach et le groupe Total, tel que stipulé par la règle des 51/49 régissant les IDE.

**Une capacité de production pour le marché national et l'export**

D'une capacité de production de 550 000 tonnes de polypropylène annuellement, ce projet utilise une charge de 650 000 tonnes/an de propane issu des installations de séparations de GPL d'Arzew. Il comprend une usine de déshydrogénation de propane (PDH) et une unité de production de polypropylène ainsi qu'une unité logistique à la

pointe de la technologie. Ce qui permettra d'assurer une couverture totale des besoins du pays en polypropylène, actuellement importé pour une facture de 100 millions de dollars. A noter que les besoins du marché national en la matière se situent actuellement entre 120 000 tonnes/an et 130 000 tonnes/an. Ainsi, la production restante sera destinée à l'export, notamment vers l'Afrique du Nord, l'Europe et la Turquie où, rappelons-le, le Sonatrach signera prochainement la création d'une usine de raffinage pour laquelle sont destinées 25 000 tonnes de la production de la STEP. Par ailleurs, la réalisation de ce projet permettra la création de plus 1 000 emplois directs et 6 000 emplois indirects, incluant notamment le transport de personnel et de marchan-dises, manutention, maintenance, surveillance et gardiennage, hygiène, catering, emballage, télécommunication. L. N.

**Exploration du gaz de schiste  
«Nous avançons certainement, mais avec beaucoup de précautions»**

Lors d'un point de presse tenu avant-hier après-midi à Oran, à l'issue de la cérémonie de signature d'une convention entre Sonatrach et le groupe français Total pour la création d'une société commune STEP relative à la réalisation d'un complexe de polypropylène, à une question sur l'exploration du gaz de schiste avec le groupe américain ExxonMobil, Ould Kaddour, rappelant «le potentiel énorme» de l'Algérie en la matière qui fait d'elle la troisième réserve mondiale, dira qu'effectivement d'importants groupes avancés dans ce domaine «souhaitent venir travailler avec nous, car nous avons un réel un potentiel». Citant, à ce sujet, des sociétés telles que British Petroleum, Total. Même «Chevron», deuxième compagnie pétrolière des Etats-Unis derrière ExxonMobil et la sixième au niveau mondial, «a récemment exprimé sa volonté de venir travailler en Algérie», dira-t-il. «L'Algérie dispose de la troisième réserve mondiale, ce n'est pas moi qui le dit, cela a été confirmé par des institutions internationales et à travers des mesures par satellites», ajoutera-t-il. Et de faire part, à ce propos, que «des discussions et des négociations sont menées à long terme. Une avancée positive est remarquée. Toutefois, nous ne sommes pas encore arrivés à un accord. Nous avançons certainement mais avec beaucoup de précautions pour pouvoir nouer des partenariats gagnants». «Le pays est très attractif. Les groupes étrangers le savent très bien. Maintenant, c'est à nous de trouver les formes nécessaires de ce partenariat», conclura-t-il au sujet de l'exploration du gaz de schiste. L. N.

**L'aménagement des réserves nationales  
«n'est que spéculation»**

A la presse qui rapportait des informations selon lesquelles les réserves nationales en hydrocarbures étaient en aménagement, Ould Kaddour rétorquera que «ce ne sont que des spéculations». «Nous n'avons pas un système de mesure des puits de pétrole pour dire que nos puits sont épuisés. Jusqu'à présent, nous ne savons pas combien nous produisons exactement, ni combien nous consommons, ou à combien sont estimées nos réserves», a-t-il argumenté sur cette question. Ainsi, en l'absence de système de mesure, «nul ne peut répondre à ces questions. Tout ce qui se dit n'est que spéculation», a-t-il soutenu. Et d'ajouter, dans ce contexte, que les processus de digitalisation dont sont équipés les installations pétro-gazières de son groupe, permettant entre autres de suivre la vie des gisements et leur exploration, sont là pour dire à «ceux qui affirment que nos gisements pétroliers sont épuisés sont très loin de la vérité». Et pour cause, soulignera-t-il, «l'Algérie est un pays immense et ses ressources sont exploitées à moins de 30%», faisant savoir que d'«excellentes nouvelles sont à venir». L. N.

LA QUESTION DU JOUR

**Les accords d'Astana selon la Turquie**

Suite de la page une

Encore n'est-ce pas là sa première destination, l'idée n'étant pas nouvelle. Au début de la guerre, cette zone (on l'appelait alors le plus souvent zone d'exclusion) devait servir d'abri aux civils fuyant les combats, qui en conséquence n'auraient plus eu besoin de passer les frontières. On se disait alors que si ce sont les Turcs qui plus que tout le monde revendiquaient son établissement, c'était parce que c'étaient eux qui venaient affluer chez eux le plus grand nombre de réfugiés syriens. Aujourd'hui qu'il ne s'agit plus ni de recevoir ni d'endiguer le flot des réfugiés mais de préparer les conditions de leur retour dans leur pays, du même coup il ne devrait plus être question de prendre un morceau de la Syrie pour le sanctuariser. L'idée même d'une zone sécurisée, ou d'une zone d'exclusion, est dépassée par le cours des événements. D'ailleurs plus personne n'en parle, à l'exception de la Turquie, qui elle par contre l'exige plus que jamais. En réalité, tout se passe chez elle comme si elle avait sa propre conception inavouée, et d'ailleurs inavouable des accords d'Astana. Pour elle, ce n'étaient pas des négociations entre elle-même, la Russie et l'Iran, dans le but de ramener la paix en Syrie, mais en vue de la partager. Elle ne croit pas que la Syrie d'avant la crise puisse être restaurée telle quelle. Pour elle la Syrie est un pays occupé par la Russie et l'Iran - abstraction faite d'Israël - c'est-à-dire par les deux Etats dont l'intervention a sauvé son régime. Ce pourquoi elle veut sa propre part de la Syrie. Elle estime y avoir, entre autres pour des raisons historiques, plus de droits que ses possesseurs de fait actuels. L'argument suivant lequel ces deux Etats sont en Syrie sur demande des Syriens eux-mêmes n'a aucune valeur à ses yeux. Ce qui compte pour elle, c'est le résultat de la guerre non les relations qui prévalaient entre ces Etats et la Syrie avant la guerre. Bien entendu, la Turquie n'est pas la seule à croire que jamais la Syrie ne redeviendrait ce qu'elle était avant 2011. Mais elle est la seule des Etats de la région à en tirer la conclusion qu'elle peut légitimement s'emparer d'une partie d'elle. Elle s'emploie à cela depuis des années, mais il a fallu attendre la dernière phase de la guerre pour comprendre où réellement elle veut en venir.

M. H.

## Seules comptent les entreprises algériennes Les IDE sont-ils l'idéal ?

■ Quand on voit les élans protectionnistes manifestés un peu partout en Occident, ces dernières années, pour préserver l'économie des grandes puissances, il est aisé de comprendre qu'il devient très ardu, dans un contexte de levée de boucliers, de susciter des Investissements étrangers directs (IDE) dans notre pays. Du moins, ce n'est pas par le biais de l'ouverture commerciale aux économies réelles des autres pays, que ces mêmes pays consentiront des IDE dans le nôtre.

Par Filali H. Imène

L'Algérie, qui a tant donné en la matière, a désormais abandonné la piste de la séduction en matière d'attraction des IDE, pour s'engager dans une direction tout autre, plus réaliste et moins encline à l'attentisme chronophage et porteur, souvent de déceptions et de peu de résultats.

Plusieurs années, en effet, ont été investies en partie sur la conviction que les avantages comparatifs, les dispositions législatives et autres facilitations procéduriales pouvaient drainer des investissements étrangers directs, surtout sur un marché qui recèle un gisement de crois-

sance formidable. Cela, tout en maintenant une politique commerciale très favorable à la prospérité des partenaires étrangers dont il était attendu qu'ils seraient amenés à vouloir pérenniser des relations économiques mutuellement profitables.

Force a été de constater que les échos internationaux de cette politique ont été très modestes et le développement des IDE hors hydrocarbures n'a pas connu la croissance que la dimension économique du marché algérien permettait d'en attendre, du moins cela ne s'est pas fait du côté des économies étrangères qui ont profité, des années durant, d'une balance commerciale hors hydrocarbures, largement en leur faveur. Cela s'est plutôt fait de partenaires étrangers autres, qui ont d'emblée vu dans notre pays un gisement de croissance inégalé pour leurs activités industrielles.

Les grandes orientations stratégiques des pays d'où sont originaires les IDE auraient-elles la capacité d'infléchir les choix inté-

ressés d'investisseurs privés indépendants en vue de les dissuader de s'installer en Algérie ? Rien n'est moins sûr, mais il reste que le niveau du potentiel économique algérien, loin de justifier la tiédeur des investisseurs pour ce qu'il représente comme potentiel de croissance, ne fait que susciter étonnement et incompréhension à son égard. La preuve en est que tous les exemples d'investissements directs étrangers en Algérie ont été de véritables modèles de réussite économique, avec des pics de croissance inégalés et sans précédent dans aucun autre pays.

C'est cela la référence, et la seule, qui doit prévaloir pour les IDE suiveurs et non des échos défavorables concernant une certaine bureaucratie algérienne ou encore un environnement économique en devenir, dont on ne dit pas assez sur leur amélioration indiscutable, et qui, de toutes les façons, ne pèsent rien devant l'enjeu alléchant d'une croissance qui frôle les deux

chiffres pour plusieurs années.

Il est vrai qu'un investisseur qui choisit de créer des emplois et de la valeur tout en acceptant de transférer, à terme, du savoir-faire et de la technologie, ne gagnera pas autant qu'un commerçant qui se contente d'écouler ses produits via des containers, engrangeant des bénéfices rapides, mais il est vrai aussi qu'en fermant le marché algérien à ces adeptes d'une Algérie éternellement cliente des importations, on coupe l'accès à cette manne et on donne à réfléchir à ceux qui regardaient avec mépris, comparaison oblige, les énormes bénéfices que représenteraient des activités industrielles implantées en Algérie.

Sans tourner le dos aux IDE, les pouvoirs publics semblent s'être fait une raison sur le sujet. L'apport de valeur en termes de capitaux est intéressant, mais il n'est pas un produit qu'on peut hameçonner comme à la pêche. Les IDE viennent à une économie qui cesse d'être perméable à la prédation à distance, avec la

complicité de quelques-uns de ses enfants. Tout en étant intéressant pour toute économie, les IDE en Algérienne sont pas la finalité. Plus important est en réalité ce qui accompagne les IDE, à savoir l'éventuel transfert de savoir-faire et de technologie, véritable enjeu de cette politique des IDE. Il y a déjà des années que le discours sur les IDE a évolué, sortant ces derniers de sous les feux de la rampe et axant la politique de développement économique du pays autour de l'entreprise algérienne, de sa mise à niveau, de sa croissance et de son évolution, car c'est par l'entreprise qu'une économie peut devenir forte et diversifiée et qu'elle peut devenir également un réceptacle pour les IDE, dans le cadre intransigeant d'une relation gagnant-gagnant. Les adeptes de la commercialité n'investissent pas chez un très bon client, sauf s'ils risquent de le perdre pour de bon ou si son essor économique risque de favoriser leurs concurrents.

F. H. I.

### Transport urbain et suburbain

## Création d'un groupement comprenant les entreprises publiques de transport

La création d'un Groupement national d'intérêt commun (GNIC) comprenant les entreprises de transport urbain et suburbain activant au niveau national a été annoncée, jeudi à Alger, au terme d'une rencontre sur «la gestion des établissements de transport urbain... logistique et formation». Ce Groupement est à même d'unifier les efforts de ces établissements dans différents domaines, notamment l'acquisition de bus et de pièces de rechange, l'assurance, la formation, ainsi que la réduction des coûts. Organisée du 15 au 17 janvier et animée par des directeurs généraux et des cadres des établissements publics de transport urbain et suburbain ainsi que des cadres du ministère des Travaux publics et des Transports et de la Direction des

transports de la wilaya d'Alger, en sus des cadres de l'autorité organisatrice des transports urbains d'Alger et des représentants du partenaire social, cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, présent également à la cérémonie d'annonce de la création de ce nouveau groupe. A cette occasion, le ministre a précisé que ce Groupement permettrait l'unification des efforts des établissements publics concernés, notamment en matière d'acquisition de bus et de pièces de rechange, d'assurance et de formation. De leur côté, les responsables des établissements de transport urbain et suburbain activant à travers le territoire national ont relevé, à l'issue de

cette rencontre, l'importance du rôle que jouent ces établissements dans la vie quotidienne des citoyens en facilitant leurs mouvements. Ils ont rappelé, en outre, que la création de ces établissements faisait suite aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a ordonné la généralisation de la création de ces établissements à travers les wilayas du pays, du fait qu'ils constituent un outil efficace de réalisation du principe de solidarité nationale entre toutes les franges de la société. Ces entreprises constituent «un mécanisme efficient auprès des autorités publiques pour garantir un service public suivant les normes internationales en vigueur», selon les participants. Ils ont également mis l'accent sur l'im-

pératif de préserver ces acquis et de rendre le transport public plus attractif pour réduire les embouteillages et préserver l'environnement, tout en respectant les bonnes règles de gestion. Entre autres règles, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles d'exploitation et de maintenance et garantir un service continu, en veillant sur le bon traitement des clients. Ils ont également insisté sur l'impératif d'une gestion rationnelle des ressources humaines et financières des entreprises, d'une diversification des activités pour l'obtention des ressources financières supplémentaires de façon à réduire le recours au budget de l'Etat, outre le renforcement du dialogue avec le partenaire social pour éviter les crises et instaurer

la stabilité. Les participants ont appelé, en outre, à accorder la priorité du facteur humain dans les programmes de gestion en assurant des formations dans divers domaines de l'activité professionnelle. Le parc global des bus de transport des voyageurs à travers le territoire national compte 1 611 bus, sans compter 300 bus affrétés auprès de l'Entreprise publique de transport urbain (EPTU) et 100 bus auprès de l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETUO). Les Entreprises publiques de transport urbain et suburbain activant à travers le pays ont assuré le transport de plus de 200 millions de passagers en 2018.

Anissa F.

## Travaux publics

# La réalisation de nouveaux échangeurs requiert des «études approfondies»

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que la réalisation des stations de péage au niveau de l'autoroute Est-Ouest se faisait en fonction du nombre d'échangeurs exploités, lesquels relient plusieurs wilayas et régions à cette autoroute, indiquant que la réalisation de nouveaux échangeurs requerrait des études techniques et financières «approfondies».



Par Amel B.

En réponse aux questions orales, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Mouad Bouchareb, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, M. Zaalane a précisé que la conception de ces échangeurs et la définition des sites devant les abriter étaient examinées par les wilayas concernées afin de les classer «définitivement». Il a été décidé, donc, de réaliser 48 échangeurs au niveau de l'autoroute Est-Ouest, a poursuivi le ministre. Les autorités concernées sont appelées à respecter une distance minimale entre les échangeurs, allant de 20 à 30 km,

avant de définir les sites devant les abriter. Dans ce contexte, le ministre a promis d'examiner les nouvelles demandes de réalisation d'échangeurs, en fonction du nombre des stations de péage en cours de réalisation, pour éviter tout retard. Le ministre a fait état, également, «de nombreuses demandes pour la réalisation d'échangeurs, sachant que les structures réalisées jusque-là sont programmées en fonction des stations de péage», citant «la proposition de réaliser un échangeur reliant la route nationale (RN) 106 à l'autoroute Est-Ouest au niveau de la région "Zouita", proposition à examiner en concertation avec les autorités locales, en sus des demandes d'autres wilayas». Répondant à une autre question

portant sur la détérioration de quelques tronçons de la RN 1 dans la wilaya de Tamanrasset (reliant Tamanrasset au village Arak), dont les travaux de réhabilitation ont été confiés à une entreprise privée en 2014 mais toujours pas entamés, le ministre a fait savoir que son département avait dressé le constat nécessaire et procédé au changement du staff supervisant cette opération au niveau de la direction des Travaux publics de la wilaya. A cet effet, une enveloppe de 550 milliards de centimes a été consacrée pour la prise en charge de 217 km à travers différents tronçons de la RN 1, outre les tronçons des routes reliant In Guezzam, Tin Zaouatin et Tamanrasset, et Ain Guezzam et Tamanrasset. La RN1 constitue

un chantier important, précise le ministre, ajoutant que 3 entreprises publiques ont entamé la réalisation de plus de 200 km sur cet axe après avoir déterminé les tronçons les plus endommagés, outre la RN N° 3 d'une longueur de 60 km ou plusieurs tronçons d'une longueur globale de 14 km ont été enregistrés. Le contrat de réalisation de ce projet a été attribué, a expliqué le ministre. A cela s'ajoute la RN N° 53 où le lancement des travaux de réhabilitation a été autorisé et deux entreprises publiques ont été mobilisées pour sa réalisation. Au niveau de la wilaya d'Illizi, le taux de réalisation du deuxième tronçon de cette route a atteint 8%, tandis que le taux d'avancement des travaux de réalisation de la RN N° 2 a atteint 79%. Les fonds et les affectations financières ont été mobilisés pour la réhabilitation des routes endommagées dans la région, alors que le déficit enregistré pour le reste des routes sera pris en charge dans le cadre du Fonds de développement du Sud, inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté le ministre. S'agissant du transport aérien vers les wilayas du Sud, le ministre a fait savoir que dans le cadre des opérations d'acquisition de nouveaux avions par Air Algérie pour renouveler sa flotte conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, une partie de ces avions sera destinée au remplacement des avions de transport vers les wilayas du Sud. Les avions de type «ATR» de transport de voyageurs vers les wilayas du Sud seront remplacés en vue d'améliorer ses

prestations, a précisé le ministre. A cette occasion, le ministre a rappelé les principaux chantiers de son secteur, dont le renouvellement de la flotte d'Air Algérie (acquisition de 25 nouveaux avions), «ce qui permettra à la compagnie de couvrir de nouvelles lignes vers les pays africains et les longs courriers vers les lignes intérieures et internationales».

A. B.

## Pétrole La demande mondiale de brut sera de 1,4 million de barils par jour

L'AGENCE internationale de l'énergie (AIE) a estimé que la croissance de la demande mondiale de brut atteindra 1,4 million de barils par jour (mbj) cette année. Après avoir considéré que le rééquilibrage du marché du pétrole risquait de s'apparenter à un «marathon», l'AIE table sur un baril de Brent à 61 dollars en moyenne cette année, après 71 dollars en 2018, soit une baisse de 14%. «L'impact des prix plus élevés du pétrole en 2018 s'estompe, ce qui aidera à compenser la croissance économique plus faible», note l'Agence. Les cours de l'or noir avaient dégringolé fin 2018 pour atteindre leur plus bas niveau en un an et demi, à 49,93 dollars pour le Brent et à 42,36 dollars pour le WTI. Ils sont depuis remontés au-dessus des 60 dollars le baril de Brent.

A. Y./Agences

## Changes

## L'euro stable face au dollar dans un marché calme

L'euro se stabilisait face au dollar dans un marché calme qui se désintéresse quelque peu du Brexit après l'échec la veille de la motion de censure présentée contre la Première ministre Theresa May. Jeudi matin, l'euro valait 1,1396 dollar contre 1,1392 mercredi soir. De son côté, la livre sterling baissait légèrement face à l'euro à 88,52 pence pour un euro, contre 88,44 pence mercredi soir. En début de séance asiatique, la livre est montée à 88,38 pence pour un euro, son plus haut niveau depuis un mois et demi. Face à la monnaie américaine, la livre valait 1,2874 dollar contre 1,2885 dollar mercredi soir. La Première ministre britannique Theresa May a survécu de justesse mercredi soir au vote

d'une motion de censure à l'initiative de l'opposition travailliste menée par Jeremy Corbyn, comme s'y attendaient les marchés. «Ce résultat a nourri l'espoir que, quoi qu'il advienne maintenant, une sortie de l'Union européenne sans accord sera évitée», a expliqué Kit Juckes, analyste pour Société Générale. Voir s'éloigner la perspective d'un «no deal», scénario noir pour les milieux économiques, tend à profiter à la devise britannique. Pourtant, après le rejet massif mardi soir par le Parlement britannique de l'accord de Brexit négocié par M<sup>me</sup> May avec Bruxelles, à seulement deux mois et demi de la sortie programmée du Royaume-Uni de l'UE, l'incertitude n'a jamais été aussi grande. «L'attention va

maintenant se tourner vers le plan B de Theresa May», a souligné Jasper Lawler, analyste. Plus généralement, au-delà du Brexit, «les signes de soutien de plus en plus significatifs à l'économie envoyés par la Chine contribuent à améliorer le sentiment des investisseurs», ont expliqué les analystes. «Cependant, cela aura seulement un impact à court terme sur les marchés et seul un accord avec les Etats-Unis pour mettre fin aux tensions commerciales aura un effet positif durable», a nuancé Hussein Sayed, analyste. Le vice-Premier ministre chinois, Liu He, négociateur en chef sur les différends commerciaux avec les Etats-Unis, se rendra à Washington les 30 et 31 janvier pour des discussions bilatérales,

a annoncé jeudi le ministre chinois du Commerce. Parmi les autres devises, le dollar reculait face au yen, à 108,72 yens pour un dollar contre 109,09 mercredi soir. De même, l'euro baissait face à la devise nipponne, à 123,90 yens pour un euro contre 124,28 yens mercredi soir. Le franc suisse perdait un peu de terrain face à l'euro, à 1,1306 franc suisse pour un euro contre 1,1284 mercredi, tout comme face au dollar, à 0,9921 franc suisse pour un billet vert, contre 0,9903 mercredi soir. La monnaie chinoise valait 6,7690 yuans pour un dollar contre 6,7568 mercredi à 15h30 GMT. L'once d'or valait 1 294,40 dollars contre 1 293,61 mercredi soir.

T. Y./APS

## Royaume-uni Recul des ventes au détail de 0,9% en décembre sur un mois

LES VENTES au détail au Royaume-uni ont reculé de 0,9% en décembre sur un mois, une performance décevante pour cette période cruciale des fêtes de fin d'année, a annoncé vendredi l'Office des statistiques nationales britannique (ONS). L'ONS a souligné que les ventes avaient diminué dans tous les types de magasin, à l'exception des commerces alimentaires et des stations-service. En novembre, les ventes au détail avaient toutefois grimpé de 1,3%, d'après une donnée révisée publiée vendredi, soutenues par les promotions du Black Friday.

R. E.

## Ouargla

# L'unité d'aliments de poissons en exploitation l'an prochain

■ L'unité de production d'aliments pour crevettes et poissons d'eau douce de la ferme pilote d'élevage de crevettes d'eau douce de Hassi-Ben-Abdallah (20 km de Ouargla) entrera en exploitation l'année prochaine, a-t-on appris jeudi des responsables de cette ferme aquacole.

Par Anissa H.

Appelée à contribuer au développement de la filière aquacole et à l'encouragement de l'investissement dans l'aquaculture en général, cette nouvelle unité, fruit d'une coopération algéro-sud-coréenne, vient de réceptionner la bâtisse devant l'abriter, en attendant son équipement sur financement sud-coréen, a précisé à l'APS le gestionnaire de la ferme, Messaoud Kachi, en marge de la visite d'une délégation sud-coréenne spécialisée à la ferme précitée. Cette unité offrira une production d'aliments de dix quintaux par heure, et permettra ainsi de ne plus recourir à l'importation de ce produit nutritif et d'enrichissement des crustacées et des poissons d'eau douce de Corée du Sud et

de pays européens et, ainsi, d'avoir une maîtrise totale et locale de ce segment, a-t-il expliqué. Bien qu'elle soit nouvellement introduite dans cette région du Sud, l'aquaculture, dans ses volets d'élevage de poissons et de crustacées «Gammare», la ferme de Hassi-Ben-Abdallah a donné lieu à des résultats «encourageants», ouvrant de larges perspectives de développement de la filière et de création d'emplois, a estimé le même responsable. Réceptionnée en janvier 2016, cette ferme aquacole, pôle de développement important de la crevetticulture dans la région devra contribuer au développement de cette expérience et à consolider les connaissances techniques et les capacités de développement de cette filière en zones sahariennes, a indiqué le directeur de la pêche et des res-



sources halieutiques (DPRA), Nadir Korichi. Ce projet, d'une capacité théorique de production totale de 20 à 30 tonnes/an de crevettes à pattes blanche, est composé de différentes installa-

tions, dont un centre de recherche, des bassins d'élevage et d'engraissement, d'une unité de production d'aliments de poissons et de laboratoires (génétique, microbiologique et qualité de l'eau). Fruit d'une coopération algéro-Sud-coréenne, ce projet, retenu au titre de la stratégie nationale de diversification de l'investissement créateur de richesses, a généré plusieurs emplois, notamment pour les universitaires. La délégation sud-coréenne effectuera une visite du 16 au 18 janvier courant à la ferme pilote d'élevage de crevette d'eau douce pour s'enquérir des conditions de préparation à la mise en place de la nouvelle unité de production d'aliments de poissons et mener une étude liée aux équipements et moyens nécessaires requis pour l'entrée en production de cette entité dans les délais fixés. A. H./APS

## Blida / Marché du travail

### Un plan d'action commun entre différents secteurs pour intégrer les diplômés

La direction de l'emploi de Blida s'attèle à mettre au point un plan d'action en collaboration avec les secteurs de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le but d'intégrer les diplômés dans le marché du travail immédiatement après la fin de leurs cursus professionnels ou universitaires, a-t-on appris jeudi du directeur de l'emploi de la wilaya, Kacem Mohamed. Ce plan de travail vise «la prise en charge des stagiaires et des étudiants dès l'obtention de leurs diplômes, à travers leur orientation vers une formation adaptée aux besoins économiques de la wilaya et garante de leur intégration immédiate dans le marché du travail», a indiqué M. Kacem lors d'une journée d'étude sur «les mécanismes de soutien et les programmes d'accompagnement des porteurs de projets

et des artisans», abritée par la maison de l'artisanat d'Ouled Aich. Des propositions seront émises dans ce sens par les commissions mixtes mises sur pied au niveau des secteurs concernés, avant l'orientation des stagiaires et des étudiants vers la création de micro entreprises dans des spécialités porteuses, telles que les nouvelles technologies et les énergies renouvelables, a-t-il ajouté à ce propos. Le plan en question prévoit l'inscription de tous les étudiants et stagiaires porteurs de projets au niveau de la maison de l'entrepreneuriat, pour, a-t-il dit, les «encourager et les accompagner dans la concrétisation de projets innovants dans de nouveaux domaines adaptés aux exigences de notre époque», a souligné le directeur de l'emploi de la wilaya. La mise en place de ce plan d'action, qui sera concrétisé dans une

année, a-t-il relevé, requiert, a-t-il ajouté, «un recensement exhaustif des capacités de la wilaya, du nombre des chômeurs et des secteurs économiques les plus actifs notamment». Pour sa part, Saâdi Ait Zerrouk, formateur agréé par le Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT), a fait part d'un programme mondial mis au point par l'OIT pour accompagner les jeunes porteurs de projets (diplômés ou pas) dans la création de leurs entreprises, en trois phases. Durant la semaine écoulée, M. Ait Zerrouk avait assuré, à Blida, l'encadrement d'une opération de formation de 18 porteurs de projets d'artisans et autres diplômés de différents secteurs à qui il a inculqué les bases essentielles au lancement d'un projet.

F. Y.

## Djelfa

### Une superficie irriguée ciblée de 60 000 ha

Les services agricoles de la wilaya de Djelfa ambitionnent d'atteindre une superficie irriguée de 60 000 ha, au titre des efforts de promotion de la dynamique de développement du secteur agricole local, a-t-on appris, jeudi, auprès de son responsable. «Il s'agit pour nous d'un véritable défi, dicté par les indices de développement du secteur, comptant actuellement une surface irriguée de 43 000 ha», a indiqué, à l'APS, Ali Fenazi. Aussi, a-t-il signalé à l'appui de cette ambition, les nombreux projets affectés à la wilaya, notamment en matière d'électrification rurale, ciblant les forages profonds, considérés à juste titre, a-t-il ajouté, comme un moyen de développement du rendement du secteur, à travers l'extension des superficies irriguées et l'exploitation des eaux souterraines dans la promotion

des cultures s'appuyant sur les nouveaux systèmes d'irrigation, dont le goutte-à-goutte, entre autres. Les programmes d'électrification rurale vont s'étendre, selon le même responsable, sur

un linéaire de plus de 1 300 km, devant englober le maximum d'exploitations agricoles et de surfaces en jachère, à travers nombre de régions agricoles de la wilaya, a-t-il fait savoir. M.

Fenazi a souligné, à ce titre, «les résultats positifs» obtenus, à ce jour, grâce au programme d'électrification rurale, au niveau de nombreuses zones désormais promues «en zones productrices

de pommes de terre et d'arbres fruitiers, dont les oliviers notamment, dont la surface a été portée à 11 000 ha».

D. Y./APS

## Tlemcen

### 260 hectares pour développer la culture des lentilles

La direction des Services agricoles de la wilaya de Tlemcen a lancé un nouveau programme couvrant une superficie de 260 hectares pour le développement de la culture des lentilles, a-t-on appris jeudi du responsable de la culture administrative locale. La wilaya de Tlemcen, occupant le premier rang national en légumineuses alimentaires sans les lentilles grâce aux importantes productions de fèves sèches, d'haricots et de pois chiches, se renforcera davantage après la réalisation du nouveau programme de développement de la culture des lentilles, a indiqué, Mohamed Yacheur. La superficie habituellement destinée aux lentilles à travers la

wilaya ne dépassait pas les 20 hectares, a-t-il précisé, ajoutant que cette situation a amené la DSA à élaborer ce programme de développement de cette culture. Une stratégie de sensibilisation et de vulgarisation devant précéder à la mise en œuvre du dit programme a été entamée par les services de la DSA depuis déjà huit mois. Pour ce faire, 40 agriculteurs de la wilaya de Tlemcen ont fait le déplacement jusqu'à la wilaya de Tiaret, pour découvrir les techniques de la culture des lentilles. Cette initiative, a-t-on ajouté, a été suivie par le déplacement des agriculteurs à une ferme de la wilaya de Sidi Bel Abbès pour s'imprégner sur le terrain des

techniques de récolte mécanisée de cette culture pendant la période des moissons-battages. Cette initiative a été également soutenue et accompagnée par de nombreuses séances de sensibilisation et de vulgarisation effectuées sur le terrain par des techniciens du secteur agricole. La première étape de ce programme, a-t-on précisé, touchera 260 hectares et concernera des agriculteurs ayant bénéficié de tous les intrants, outre le crédit RFIG. Une cellule technique a été installée pour garantir le succès à ce nouveau programme.

R. R.

Maroc

# La répression des mouvements sociaux s'est intensifiée en 2018

■ Les autorités marocaines ont fait preuve de plus d'intolérance à l'égard de la contestation publique, en recourant à une répression intensifiée des mouvements sociaux, a dénoncé jeudi l'ONG Human Rights Watch (HRW).



Par Farid M.

« Les autorités marocaines ont réagi en mars à la manifestation dans la ville minière de Jerada par des semaines de répression, faisant usage d'une force excessive », s'indigne l'ONG américaine dans son rapport mondial sur la situation des droits de l'homme, lancé jeudi à Berlin. HRW rappelle qu'en juin de l'année écoulée,

un tribunal de Casablanca a condamné des leaders du Hirak, un mouvement de protestation qui a manifesté régulièrement dans la région du Rif pendant des mois, à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison « lors de procès inéquitables ». En 2018, Human Rights Watch a documenté plusieurs cas de recours excessif à la force pour disperser des manifestations et à des arrestations de manifestants pacifiques pour des motifs tels

que manifestation sans autorisation et agression de policiers. « A partir du 14 mars, les autorités ont répondu à des manifestations socio-économiques dans la ville minière paupérisée de Jerada, dans le nord-est du pays, par une campagne de répression allant bien au-delà d'un effort visant à traduire en justice des manifestants considérés violents », affirme l'ONG. HRW, cite un incident filmé en vidéo, le 14 mars, montrant un véhicule de la police qui a pris d'assaut une manifestation, heurtant Abdelmoula Zaïqer, âgé de 16 ans, et le blessant grièvement. « Des agents de police sont entrés par effraction dans des maisons sans montrer de mandat, ont battu plusieurs hommes lors de leur arrestation et ont cassé portes et fenêtres », selon l'ONG qui cite des activistes locaux et un avocat. Entre le 14 mars et le 31 mai, les autorités ont arrêté et mis en accusation au moins 69 manifestants à Jerada. Human Rights Watch relève que la vague de répression policière en mai 2017 contre le Hirak s'est soldée par l'arrestation de plus de 400 activistes. Lors de leur procès collectif qui a duré plus d'un an, le tribunal de première instance a rejeté les affirmations des accusés selon lesquels leurs aveux avaient été

obtenus sous la torture et la contrainte, malgré des rapports médicaux apportant soutien à leurs affirmations.

## Graves atteintes à la liberté d'association

HRW constate que les autorités ont continué tout au long de 2018 à restreindre les activités d'autres ONG, notamment la plus grande organisation indépendante de défense des droits humains au Maroc, l'AMDH. « Les autorités ont fréquemment empêché la tenue d'événements organisés par des sections locales de l'Association marocaine des droits humains, en refusant l'accès aux lieux prévus », indique l'ONG. Entre janvier 2017 et juillet 2018, pas moins de 16 événements organisés par l'AMDH ont été annulés dans tout le Maroc, après que les autorités ont soit directement refusé l'accès aux participants, soit fait pression sur l'opérateur de la salle pour annuler l'événement. Le gouvernement marocain a continué d'imposer une interdiction de facto, en vigueur depuis 2015, à l'égard des missions de recherche d'Amnesty International. « Les chercheurs de Human Rights Watch ont pu mener des missions de

recherche en 2018 à Jerada et El-Ayouan au Sahara occidental occupé, mais ont été fréquemment suivis par des voitures avec des hommes en civil à bord », dénonce une fois encore l'ONG américaine. Par ailleurs, les restrictions imposées à la presse ont persisté en 2018, selon le rapport. Un tribunal a condamné un journaliste célèbre, critique à l'égard du gouvernement, à trois ans de prison pour un chef d'accusation douteux, alors qu'il purgeait déjà une peine pour « incitation à des manifestations non autorisées ». « Les autorités ont engagé des poursuites contre des journalistes et des activistes des médias sociaux pour des délits qui, bien que n'étant pas ostensiblement liés au journalisme, constituaient apparemment des représailles contre leurs prises de positions », explique l'ONG. Le code pénal marocain maintient les peines de prison pour plusieurs délits d'expression non-violente, dont le fait de causer un préjudice à la Monarchie ou encore inciter contre « l'intégrité territoriale », en référence à la revendication marocaine sur le Sahara occidental occupé, précise le rapport.

F. M./APS

## Sahara occidental

### HRW accable de nouveau le Maroc

L'ONG Human Rights Watch (HRW) a dénoncé jeudi l'interdiction par le Maroc des rassemblements en faveur de l'autodétermination ainsi que l'obstruction imposée au travail des ONG dans les territoires occupés du Sahara occidental. « Les autorités marocaines ont systématiquement empêché les rassemblements en faveur de l'autodétermination, et ont fait obstruction au travail de certaines ONG locales des droits humains », souligne l'ONG américaine dans son rapport 2019 sur la situation des droits de l'homme dans le monde, présenté jeudi à Berlin. En 2018, les violations commises contre les militants sahraouis ont persisté. Les autorités marocaines ont battu des activistes et des journalistes, en détention ou dans les rues, décrit l'ONG. Le 28 juin, des militants politiques sahraouis ont organisé « une manifestation à El-Ayouan à l'occasion de la visite de l'envoyé de l'ONU. La police a battu au moins sept militants, dont des membres de l'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits humains commises par l'Etat marocain (ASVDH) », précise HRW. HRW précise qu'aucune enquête n'a été ouverte sur ces violations Ce rapport, qui couvre

l'année 2018, constate que le processus de négociation, sous l'égide des Nations unies entre le Maroc et le Front Polisario en vue de l'autodétermination du Sahara occidental, est « resté bloqué » l'année écoulée malgré les visites dans la région de l'émissaire onusien, Horst Kohler. « Le Maroc propose une certaine autonomie sous sa domination mais rejette un référendum sur l'indépendance », s'indigne l'ONG, dont le siège se trouve à Washington. HRW, qui a documenté les violations dans les territoires occupés, précise que pendant plusieurs semaines en mars et en avril, puis de nouveau entre septembre et novembre, trois prisonniers poli-

tiques sahraouis condamnés à la prison à vie et un autre condamné à une peine de 30 ans, tous membres du groupe « Gdeim Izik » ont mené une grève de la faim dans la prison de Kenitra. Les prisonniers sahraouis ont demandé à être transférés dans des prisons plus proches de leurs familles au Sahara occidental, à environ 1 200 kilomètres au sud. « Leur demande n'était pas encore satisfaite au moment de la rédaction du présent document de même qu'une vingtaine de leurs co-accusés », affirme l'ONG. Human Rights Watch rappelle que « les trois hommes ont été condamnés à l'issue de procès inéquitables en 2013 et 2017 » pour accusation

de responsabilité dans la mort de 11 membres des forces de sécurité lors d'affrontements ayant éclaté après le démantèlement forcé par les autorités d'occupation marocaines d'un vaste camp de manifestants à Gdeim Izik, en 2010. « Les deux tribunaux se sont fondés presque entièrement sur leurs aveux à la police pour les condamner, même si les accusés ont désavoué ces aveux et affirmé les avoir signés sous la torture sans avoir été autorisés à les lire », dénonce encore l'ONG. Le 25 juin, Mohamed Salem Mayara et Mohamed El Joumayi, deux journalistes du site Web Smara News et correspondants de la chaîne de télévision RASD TV, ont été

accusés d'avoir jeté des pierres et bloqué une rue. Les accusations ont été portées plusieurs mois après la publication de photos d'un policier brandissant son arme dans la ville de Smara, au Sahara occidental, précise HRW. « La police a arrêté Mayara et El Joumayi le 27 mars à Smara, puis le même policier les a battus dans une camionnette alors qu'ils se rendaient à El-Ayoune », selon l'ONG qui cite les déclarations de leur avocat, Mohamed Aboukhaled. Au moment de la rédaction du présent document, ils étaient toujours en détention tandis que leur procès se poursuivait.

S. A.

## Libye

### Dix morts en deux jours de combats entre groupes armés près de Tripoli

Dix personnes ont trouvé la mort et 41 autres blessées, dont des femmes et des enfants, en deux jours de combats entre groupes armés au sud de la capitale libyenne Tripoli, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé rendu public jeudi soir. Des combats violents ont eu lieu jeudi entre la localité d'Al-Sbiaa et la ville d'Al Azizia, à une cinquantaine de km au sud de la capitale

libyenne, a indiqué une source des services de secours. La veille, des affrontements entre milices tripolitaines et un groupe armé venu de Tarhouna (ouest), appelé la « 7<sup>e</sup> brigade », avaient repris près de l'aéroport de Tripoli, situé à 25 km au sud de la capitale, faisant voler en éclats un accord de cessez-le-feu conclu en septembre sous l'égide de l'ONU. Le ministère de la Santé, qui avait d'abord fait

état de cinq morts et de 20 blessés, a revu son bilan à la hausse jeudi, indiquant que dix personnes avaient été tuées et 41 autres blessées. Des femmes et des enfants figurent parmi les blessés, a ajouté le ministère, sans préciser leur nombre exact. La mission de l'ONU en Libye (Manu) avait mis en garde mercredi contre toute violation de l'accord de trêve.

R. M.



Corée du Nord

# Un haut responsable nord-coréen à Washington pour rencontrer Trump

■ Un très haut responsable nord-coréen est arrivé jeudi soir à Washington, pour s'entretenir d'un éventuel sommet États-Unis/Corée du Nord avec le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, avant une possible rencontre avec Donald Trump. Kim Yong Chol, qui avait d'abord fait étape à Pékin, est le bras droit du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et l'interlocuteur privilégié de M. Pompeo dans les négociations en cours sur la dénucléarisation.

Par Rima C.

Une neige légère tombait sur Washington lorsque le Nord-Coréen et son entourage ont été aperçus descendant de leurs véhicules pour entrer dans un hôtel cossu du quartier de Dupont Circle, où il doit rencontrer hier M. Pompeo. Son programme aux États-Unis n'a pas encore été rendu public. Mais selon une source américaine anonyme, il devrait rencontrer M. Pompeo hier autour d'un repas, avant de peut-être se rendre à la Maison-Blanche. Selon l'agence sud-coréenne Yonhap, le dignitaire nord-coréen, accompagné de deux

représentants nord-coréens, est vraisemblablement porteur d'une lettre de M. Kim pour le président américain. Le dernier rendez-vous programmé entre le secrétaire d'État américain et le négociateur nord-coréen Kim Yong Chol, début novembre à New York, avait été annulé à la dernière minute par la Corée du Nord. Ce nouveau voyage intervient au moment où semble se préparer, probablement en Thaïlande ou au Vietnam, un second sommet entre MM. Trump et Kim, en dépit de l'absence de progrès dans les négociations sur la dénucléarisation. M. Kim s'est rendu la semaine dernière à Pékin pour y rencon-

trer le président chinois Xi Jinping. Lors de leur première rencontre, en juin à Singapour, qui intervenait après six mois de détente entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, MM. Kim et Trump avaient signé une déclaration très vague en faveur de «la dénucléarisation de la péninsule coréenne». Mais aucun progrès n'a depuis été réalisé, les deux parties n'étant même pas d'accord sur le sens exact de cet engagement. Le président américain, qui a déjà dit qu'il souhaitait revoir Kim Jong Un début 2019, assure qu'il n'y a «aucune urgence» à faire avancer les négociations. Pyongyang demande un allègement des sanctions adoptées par la communauté internationale en réponse à ses programmes nucléaire et balistique interdits. Mais les États-Unis considèrent que ces sanctions doivent être maintenues tant que la Corée du



PH. &gt; D. R.

Nord n'aura pas renoncé à ses armes nucléaires. Pyongyang accuse Washington d'exiger son désarmement unilatéral sans faire de concessions. Une autre responsable nord-coréenne, Choe Song Hui, a également tran-

sité cette semaine par Pékin, sur le chemin de la Suède où elle pourrait rencontrer Stephen Biegun, représentant spécial des États-Unis pour la Corée du Nord. R. C.



## Points chauds

### Illusions

Par Fouzia Mahmoudi

Benoît Hamon a la triste étiquette d'être le candidat qui a relégué le parti socialiste, mastodonte de la politique française qui a régné en alternance avec la droite durant plus de soixante ans sur la France, à un mouvement politique enregistrant le médiocre score de 6,36% à la dernière élection présidentielle, se faisant éliminer dès le premier tour. Lui qui avait refusé de céder et de s'allier à Jean-Luc Mélenchon, pensait encore, malgré les nombreux sondages, que les sympathisants socialistes feraient leur devoir et déposeraient un bulletin en sa faveur. Mais ces derniers ont décidé de choisir entre Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, ne laissant à Hamon que les électeurs les plus fidèles. Aujourd'hui, avec la perspective des prochaines élections européennes, de nombreux socialistes craignent un nouveau naufrage. Parmi eux, Martine Aubry ancienne première secrétaire du PS, qui exhorte Olivier Faure (PS), Yannick Jadot (EELV) et Benoît Hamon (Généralistes) à s'allier en constituant une liste commune aux élections européennes, tout en s'avouant malgré tout assez peu «optimiste». «Face à une extrême droite qui attise les haines, face à un macronisme qui incarne du libéralisme et avec une gauche radicale qui prend le risque du Frexit, il faut un projet européen, social-démocrate et écologiste», a déclaré la maire de Lille en présentant ses vœux à la presse. Olivier Faure «fait l'effort pour essayer de réunir, c'est aussi le cas de Raphaël Glucksmann, de Place publique», a-t-elle souligné. «Je voudrais m'adresser à ceux qui refusent aujourd'hui ou qui repoussent le fait de se réunir, à deux personnes que j'aime beaucoup et que j'estime, Yannick Jadot et Benoît Hamon. Je leur dis "on n'est pas dans une élection comme une autre, le problème n'est pas d'avoir sa bobine en tête de liste", a-t-elle insisté. «On est à un tournant de l'Histoire. L'extrême droite gagnera en Europe si on n'est pas capable de lui présenter un autre projet, social-démocrate (...) Il faut donc qu'on arrive à se réunir. Je ne suis pas particulièrement optimiste mais il faut essayer jusqu'au bout», a plaidé Martine Aubry. Selon un sondage Ifop Fiducial pour Valeurs actuelles et Sud Radio diffusé mercredi, la liste de Génération recueillerait 2,5% des suffrages aux élections européennes de mai, celle d'Europe Écologie-Les Verts 6,5% et celle du PS 4%. Une liste doit recueillir au moins 5% des voix pour obtenir des élus au Parlement européen. Benoît Hamon, désormais président du petit mouvement de gauche Généralistes, a affirmé que sa liste serait «la seule liste de gauche» aux Européennes, fermant ainsi définitivement la porte à toute alliance avec le PS, qui «propose de continuer la coalition avec la droite européenne», et les écologistes, qui «reviennent aux thèses qu'on a connues il y a quelques décennies du ni droite, ni gauche». Ainsi, Hamon continue à faire les mêmes erreurs et laisse son ambition, ou même peut-être ses illusions décider de ses choix politiques, qui mèneront non seulement indubitablement à une grosse défaite de son mouvement en particulier mais qui seront aussi l'instrument de la défaite de la gauche désunie en générale.

F. M.

Colombie

## 21 morts, 68 blessés dans l'attentat contre l'école de police à Bogota

L'attentat contre l'école de la police à Bogota a fait 21 morts et 68 blessés jeudi, ce qui en fait l'attaque la plus meurtrière depuis 2003 dans la capitale d'une Colombie peinant à sortir de plus d'un demi-siècle de conflit armé. Le président Ivan Duque a décrété un deuil national de trois jours à la suite de cet attentat à la voiture piégée contre la principale école de police du pays, située dans le sud de la capitale. «Malheureusement, le bilan préliminaire est de 21 personnes décédées, dont l'auteur des faits, et de 68 blessés», a indiqué la police jeudi soir dans un communiqué, précisant que 58 blessés étaient sortis de l'hôpital. Le précédent bilan officiel était de 11 morts et 65 blessés. L'attentat a été qualifié de «misérable acte terroriste» par le chef de l'État, qui depuis son arrivée au pouvoir en août a durci la lutte contre le trafic de drogue et contre l'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla de Colombie. L'auteur de l'attaque a été identifié comme José Aldemar Rojas Rodríguez. Il est entré à 09h30 (14h30 GMT) dans l'enceinte de l'École des officiers Général Francisco de Paula Santander, au volant d'une camionnette grise chargée de 80 kilos de pentolite, un puissant explosif, selon le procureur général Nestor Humberto Martínez. Cet homme de nationalité colombienne est mort dans l'attentat, a confirmé à l'AFP une source au sein du parquet. Les autorités n'ont pas précisé s'il était lié à l'un des groupes armés illé-

gaux qui sévissent encore en Colombie, notamment dans le narco-trafic, depuis la paix signée avec l'ex-rébellion Farc en 2016. «Nous ne nous reposerons pas avant d'avoir capturé et présenté à la justice le reste des terroristes impliqués», a affirmé M. Duque lors d'une allocution télévisée dans la soirée, ajoutant avoir «décrété trois jours de deuil national (...) en honneur» aux familles des victimes. L'explosion est survenue à l'issue d'une cérémonie de promotion de jeunes officiers. Il n'a pas été précisé combien de policiers figuraient parmi les victimes. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière qu'ait subie Bogota depuis un attentat, également à la voiture piégée et commis alors par les Farc, qui avait fait 36 morts, des dizaines de blessés le 7 février 2003, au Nogal, un club très exclusif du nord de la capitale. Le procureur a précisé que le véhicule utilisé avait passé un contrôle technique en juillet dernier dans l'Arauca, un département frontalier du Venezuela, où l'ELN est présente. Une employée du service de santé des forces armées a précisé à la radio que la voiture piégée était entrée «soudainement» dans l'école, «percutant presque les policiers et tout de suite il y a eu l'explosion». Une commerçante ouvrait sa boutique de confection quand la vitrine a volé en éclats. «Lorsque nous avons regardé vers l'école, le ciel était gris de fumée. Les gens couraient, les sirènes... C'était horrible, horrible, on aurait dit la fin du monde», a déclaré à

l'AFP cette femme de 62 ans, Rosalba Jimenez. L'attentat a été unanimement condamné, en particulier par le bureau de l'ONU en Colombie, les États-Unis, le Venezuela voisin et les Farc, qui ont exprimé leur solidarité avec les victimes. Presque un an auparavant, le 29 janvier 2018, la police avait été la cible d'une attaque à la voiture piégée à Barranquilla, sur la côte caraïbe (nord). Six policiers avaient été tués et 40 blessés. L'attaque avait été revendiquée par l'ELN. En 2017, Bogota, qui compte huit millions d'habitants, avait été le théâtre de deux autres attaques meurtrières. L'une, en juin dans un centre commercial, avait fait trois morts, dont une jeune Française, et plusieurs blessés. Les autorités l'avaient attribuée à un groupuscule de gauche, le Mouvement révolutionnaire du peuple (MRP). Avec environ 1 800 combattants, l'ELN est considérée comme la dernière guérilla du pays, depuis le désarmement et la transformation en parti politique des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc, marxistes) à la suite de l'accord signé en 2016 avec le précédent gouvernement. Bien que l'intensité du conflit ait diminué depuis l'accord avec les Farc, la Colombie reste affectée par une guerre fratricide, qui au fil des décennies a impliqué guérillas, paramilitaires et forces de l'ordre, faisant plus de huit millions de victimes entre morts, disparus et déplacés.





Blida/Après 10 ans de fermeture

# La librairie Mauguin rouvre ses portes aujourd'hui

■ La librairie-imprimerie «Mauguin» de Blida, la plus ancienne du Maghreb arabe et première imprimerie créée en Algérie durant la période coloniale, sise près de la place «Ettoute» du centre-ville de Blida, rouvre ses portes aujourd'hui, après 10 ans de fermeture, a-t-on appris, jeudi, auprès de sa gérante.

Par Adéla S.

La librairie, fondée par la famille Mauguin en 1909, va rouvrir ses portes à l'occasion du centenaire de sa création, a indiqué à l'APS Souhila Lounici, appelant tous les amateurs de la bonne lecture à effectuer une visite au niveau de cet antre des livres rares, dont certains ont été édités dans les années 50, a-t-elle assuré. La structure, considérée comme partie prenante du patrimoine culturel matériel de la wilaya de Blida, va également proposer à ses visiteurs, selon la responsable, d'«autres éditions plus récentes relevant d'auteurs connus, qui seront invités, aujourd'hui, à une soirée littéraire». Elle a cité parmi eux, les écrivains Maïssa Bey, Mohamed Sari et Mustapha Benfodil. A noter que la librairie

Mauguin était considérée, durant la période coloniale, comme un haut lieu des amoureux de la lecture et du livre. A l'époque, l'établissement offrait aux Algériens l'opportunité de lire des livres sans être obligés de les acheter, du fait qu'ils n'en avaient pas les moyens. Toujours selon les explications de M<sup>me</sup> Lounici, la famille Mauguin, qui a créé la première imprimerie en Algérie en 1857, «faisait partie des amis de la Révolution algérienne». De ce fait, elle encourageait la lecture au sein du peuple algérien. Elle a cité, à titre d'exemple, M. Alexandre, l'un des membres de cette famille, qui avait pour habitude de coller une copie du journal sur la porte en verre de l'entrée de la librairie «afin de permettre aux Algériens de se tenir au courant des événements en cours, à l'échelle nationale et mondiale», a-t-elle souligné. A.



Patrimoine subaquatique

## 23 canons de l'époque ottomane découverts à l'ouest d'Alger

Le Musée public national Mmritime a annoncé, jeudi à Alger, la découverte de «23 canons remontant à l'époque ottomane» sous les eaux du site Rocher Blanc situé à El Hamdania à Cherchell (w.Tipasa), à l'ouest d'Alger, où sont actuellement menés les travaux de réalisation du plus grand port algérien.

La directrice du Musée public national maritime, D<sup>me</sup> Mokrani Boukari Amel, a indiqué, dans le cadre de l'exposition au Palais de la culture, autour du bilan d'échantillonnage effectué par son établissement sur le terrain, qu'une équipe de plongeurs relevant du même musée a découvert des canons en fer sous les eaux du site Le Rocher Blanc, «presque de même forme et de même taille, à une profondeur ne dépassant pas les six mètres», a-t-elle précisé.

En 2016, le musée était au courant de l'existence de ces canons, signalée par la population locale. S'en suivront alors les opérations de levée archéologique en 2018, au milieu des craintes à l'époque de voir surgir «un risque» que faisaient courir les travaux du nouveau port,

dont la réalisation avait été décidée par le gouvernement fin 2015.

Pour sa part, le conservateur du patrimoine au musée, également plongeur ayant pris part à l'opération de recherches, Benaouda Nadjib, a indiqué que la découverte de ces canons qui remontent à «l'époque ottomane» a été réalisée sur la base «d'informations fournies par un habitant local».

La mission du musée consiste actuellement à «protéger ces canons», tant sur le site ou en les déplaçant à un autre site subaquatique, loin du port, vu que leur repêchage «exige du temps», en plus du «manque des moyens en la matière».

Suite à ces découvertes, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a précisé que les opérations de recherches archéologiques subaquatiques «concerneront prochainement plusieurs villes algériennes côtières connues pour leurs ports anciens, comme Cherchell, El Kala et Mostaganem».

Affirmant que les chargés du nouveau port «sont très compréhensifs» concernant la nature de la région patrimoniale, M.

Mihoubi a s'est dit «confiant» quant au soutien qu'apportera la Marine algérienne dans ce domaine, au regard de «ses énormes potentialités».

Abordant, d'autre part, les découvertes archéologiques dans le site archéologique d'Ain Lahnech à Sétif, M. Mihoubi a fait état de la découverte de «nouveaux restes lithiques sur le site, une semaine auparavant», relevant, à ce propos, que ce site sera «une zone ouverte seulement à la recherche scientifique en préhistoire», avec la participation de chercheurs algériens et étrangers.

Des fouilles archéologiques, rappelle-t-on, conduites par des chercheurs algériens et étrangers, dont les résultats ont été communiqués en novembre dernier, ont démontré que l'histoire de ce site remontait à 2,4 millions d'années, confirmant qu'il «est le deuxième plus ancien au monde après celui de Kouna en Ethiopie remontant à 2,6 millions d'années».

**Ouargla : lancement prochain d'une étude pour la restauration de «Dar El-Qadi» au vieux**

ksar

Une étude pour la restauration de «Dar El-Qadi», un monument du vieux ksar de Ouargla, sera lancée dans le courant de cette année, a-t-on appris jeudi des responsables locaux de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC).

Entrant dans le cadre de la préservation du patrimoine matériel de la région, l'étude sera menée avec la coopération d'associations culturelles locales s'intéressant au patrimoine et d'étudiants d'archéologie des Universités de Biskra et Sétif, a affirmé le responsable de l'antenne locale de l'Office.

L'opération, qui est initiée par l'OGEBC-Ouargla, représente une opportunité pour les étudiants d'archéologie d'appliquer sur le terrain les connaissances théoriques acquises durant leur cursus universitaire en matière de préservation et de restauration des monuments archéologiques et du patrimoine, a soutenu Oum El-Kheir Benzahi.

Les préparatifs pour le lancement de cette étude sont à un stade «avancé» et il ne reste que

la détermination d'une date avec les universitaires concernés pour leur déplacement à Ouargla et leur contribution à l'opération, pour pouvoir ensuite procéder au choix des entreprises chargées de l'opération de restauration sur la base de l'étude, a-t-elle expliqué.

La restauration de ce monument constituera une opération «témoin» pour les habitants du ksar, dont ils s'inspireront pour la restauration de leurs bâtisses à l'intérieur de cet espace urbain antique, a ajouté M<sup>me</sup> Benzahi.

Le monument «Dar El-Qadi» avait bénéficié entre 2014 et 2015 d'une opération d'intervention «urgente» pour laquelle a été alloué un financement de huit millions DA et qui a porté sur le confortement des fondements de la bâtisse alors menacée d'effondrement, a-t-elle rappelé.

Siham N.

### AGEND'ART

**Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)**  
Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.  
**La Coupole (Dely Brahim)**  
1<sup>er</sup> février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

**Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)**

**Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :**

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjin Abdelghani.

R. C.

CRASC Oran

## Une banque de données audiovisuelles dédiée aux personnalités algériennes

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran compte créer une banque de données audiovisuelles dédiée à un million de personnalités algériennes de divers horizons, a-t-on annoncé, jeudi. Ce projet, devant s'étaler sur une durée de 10 ans, concernera des personnalités scientifiques, culturelles et écono-

miques appartenant à diverses époques historiques de toutes les wilayas du pays, ont souligné les responsables du Crasc, à l'occasion de la signature d'une convention-cadre de partenariat et de coopération avec la Fondation Moufidi-Zakaria. Ce projet sera lancé le mois de janvier en cours. Il sera supervisé par une équipe de professionnels

en audiovisuel, en collaboration avec la Fondation Moufidi-Zakaria. Des recherches analytiques sur la vie et le parcours de ces personnalités, les informations collectées et analysées seront diffusées sur un site dédié au projet et sur les réseaux sociaux ainsi que par le biais de publications.



## Ligue I Mobilis (18<sup>e</sup> journée) La JSK et l'OM risquent gros

LA JS KABYLIE et l'OM Médéa seront en danger lors des matchs comptant pour la 18<sup>e</sup> journée, puisqu'ils se rendront respectivement à Sidi Bel Abbès et Aïn M'Ilila. Les Canaris qui restent sur un succès à domicile face au MOB lors du derby kabyle auront fort à faire face aux gars de la Mekera qui ont un besoin pressant de points et qui de surcroît joueront à domicile et devant leur public. Les coéquipiers de Bounoua n'auront d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent vraiment aller de l'avant et sortir de l'ornière, surtout qu'il leur faut au moins remporter tous leurs matchs à domicile. C'est dire que ça s'annonce très difficile pour les protégés de Dumas qui doivent puiser dans leurs plus profondes ressources pour tenter de réussir un résultat positif. Les Kabyles qui ne perdent pas espoir de disputer le titre aux Usmistes, souhaitent

repartir avec un résultat probant. Pour sa part, l'AS Aïn M'Ilila qui jouera son premier match à domicile à Aïn M'Ilila après la fin des travaux sur son stade souhaite inaugurer son retour sur ses bases avec un succès face à l'Olympique Médéa. Les Millis ont grand espoir de réussir de l'emporter et prendre les trois points qui leur permettront de s'éloigner de plus en plus de la zone des relégués et réussir de ce fait le maintien en fin de saison. Toutefois, ils se doivent de faire très attention à cette équipe de Médéa qui voyage bien et qui fera tout son possible pour revenir avec le meilleur résultat possible.

M. M.

**Le programme :**  
**Samedi 19 janvier :**  
ASAM-OM (15h)  
USMBA- JSK(16h)

## Lors du derby algérois Le MCA et le CRB font match nul

LE MC ALGER et le CR Belouizdad ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps : 0-0), en match d'ouverture de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé jeudi soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Souibaa (49') pour le MCA et Chetal (69') pour le CRB.

Le MC Alger (3<sup>e</sup>, 28 pts), auteur de deux victoires de suite, a raté l'occasion de s'approcher du duo de tête, alors que le CR Belouizdad continue de manger son pain noir et reste lanterne rouge du championnat de Ligue 1 avec 13 points, à quatre longueurs du DRB Tadjenanet (17 pts) qui compte un match en moins.

JM 2021

## Hattab estime le coût des préparatifs à 48 milliards de DA

LA WILAYA d'Oran a bénéficié, dans le cadre des préparatifs pour les Jeux Méditerranéens de 2021 (JM 2021), d'une enveloppe de 48 milliards DA et sera totalement prête pour accueillir cet événement sportif méditerranéen, a fait savoir, jeudi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab. Répondant à une question de la députée Fatma Zohra Hamman sur la possibilité de consacrer «une enveloppe financière supplémentaire» à la wilaya d'Oran qui devra abriter les JM 2021, M. Hattab a indiqué que «la ville d'Oran a bénéficié jusqu'à présent d'une enveloppe financière de l'ordre de 48 milliards DA». L'enveloppe supplémentaire demandée par la députée sera consacrée à «l'embellissement de l'environnement, à la création d'espaces verts et à l'éclairage public». Or, le ministre a rappelé que la préoccupation soulevée était du «ressort des autorités locales qui ont injecté 3 milliards DA pour la réalisation de ces opérations». «Le programme financier cité sera accompagné par un autre programme riche qui répondra à la demande de la députée Hamman et qui sera tridimensionnel : sportif, culturel et touristique», a ajouté le ministre, relevant que ce programme fera d'Oran une ville sportive dans l'espace méditerranéen. Pour sa part, le député Kamel Bouchoucha a soulevé une autre préoccupation ayant trait au

manque d'infrastructures sportives (un grand stade de football et une salle omnisport) et de ressources humaines au niveau de Béjaïa, qui est, a-t-il dit, une wilaya «pionnière et deuxième au niveau national en matière de pratique sportive et de résultats obtenus dans l'ensemble des disciplines». Répondant à cette question, M. Hattab a noté «un manque de cohérence entre les structures sportives et de jeunesse et les résultats obtenus dans la wilaya de Béjaïa, notamment l'éloignement de ces structures des régions à forte densité de population», rappelant, à cet égard, que la wilaya de Béjaïa «a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'une enveloppe de 20 milliards DA, ayant permis d'enregistrer 132 projets, dont certains ont été réalisés, d'autres non encore réalisés, des projets en cours de réalisation et d'autres gelés». Le ministre a tenu à rassurer le député quant à «l'examen de la situation de l'ensemble des projets à l'arrêt qui devront être relancés dès amélioration de la situation financière du pays». «Nous nous attellerons à réaliser un grand complexe sportif à Béjaïa, cette dernière étant un pôle sportif par excellence, toutes disciplines confondues, et sera renforcée, en matière de ressources humaines, par d'autres cadres, sachant que la wilaya de Béjaïa avait bénéficié de 514 éducateurs travaillant à temps partiel».

## Ligue des champions d'Afrique/CSC-TP Mazembé ce soir

# Les Sanafirs décidés à l'emporter

■ Ayant débuté en force cette phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique en revenant avec les trois points du succès lors de la première journée face aux Tunisiens du Club Africain, le CS Constantine tentera de confirmer lors de cette deuxième journée avec le match qu'il disputera à domicile au stade Hamlaoui face à l'ogre congolais du TP Mazembé.



Les Constantinois évolueront sans complexe

Par Mahfoud M.

**B**ien qu'il s'agisse d'un gros client et d'un adversaire assez costaud, le CSC ne craint pas pour autant ce match et compte s'investir à fond pour remporter un autre succès qui lui permettra de prendre seul la première place du groupe avec six points. Certes, la mission sera très difficile face à une équipe qui ne réussit pas aux clubs algériens, mais n'empêche que Abid and co se donneront à fond pour tenter de renverser la vapeur. Ils compteront, très certainement, sur le soutien de leurs fans qui se déplaceront en force

pour les porter haut et les motiver, mais ils doivent aussi se donner à fond sur le terrain et surtout garder une grande concentration durant les quatre vingt dix minutes de la partie et ne laisser aucun espace aux Congolais du TPM. S'agissant de ce match face au TP Mazembe, le coach du CSC et ancien sélectionneur du Cameroun, Denis Lavagne, a fait savoir que ses joueurs «ont bien récupéré et se sont préparés mentalement pour pouvoir être solidaires, éviter d'encaisser des buts à domicile et surprendre l'adversaire par des contres afin d'avoir le dernier mot sur une équipe congolaise redoutable».

Et d'ajouter : «Le TP Mazembe a réalisé une belle performance contre Al-Ismaïly en s'imposant sur le score de 2 à 0, mais après avoir analysé son style de jeu, je pense que nous pouvons les busculer vu que nous avons les qualités nécessaires et nous jouerons devant nos supporters».

De son côté, le manager général du club, Tarek Arama, a souligné la difficulté de la mission et du calendrier chargé du CS Constantine qui devra disputer sept matchs durant ce mois de janvier, toutes compétitions confondues, estimant que son équipe «relèvera le défi et fera tout pour satisfaire ses supporters».

M. M.

## Coupe de la Confédération NAHD-Ahli Benghazi ajournée à dimanche

**L**a rencontre NA Hussein-Dey - Ahli Benghazi (Libye), prévue samedi au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), pour le compte des 16<sup>e</sup> de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à dimanche à la même heure, a-t-on appris jeudi du manager général du club algérois, Chérif Abdeslam.

«Nous avons reçu une correspondance de la Confédération africaine de football nous informant du report de la rencontre de samedi à dimanche (17h45) en raison de la grève générale observée en Tunisie, ce qui empêche le club libyen de rallier Alger à partir de Tunis», a indiqué

le manager général des «Sang et Or».

Lors du match aller disputé vendredi dernier à Tunis, le NAHD s'était incliné (1-0) sur un but inscrit dans le temps additionnel. Le vainqueur de la double confrontation se qualifie pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Des médias locaux ont rapporté que l'aéroport de Tunis était quasiment à l'arrêt jeudi, en raison de la grève générale très suivie dans les services publics, laissant des milliers de passagers sans vol ni information.

L'un des rares vols à avoir quitté Tunis en matinée est celui transportant des supporters du

Club africain qui doit affronter vendredi en Egypte Al-Ismaïly en Ligue des champions d'Afrique.

En dépit d'un décret gouvernemental publié en extremis mercredi exigeant un service minimum, la quasi totalité des autres vols ont été annulés ou reportés aux lendemain et surlendemain.

Une grève générale inédite touchant tous les services publics était observée jeudi en Tunisie à l'appel de la puissante Centrale syndicale de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) qui réclame une augmentation des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques du pays.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Absence de stratégie de prévention contre les catastrophes naturelles

## Plus de 50 milliards de dinars de pertes en une année

LE COÛT des catastrophes naturelles a explosé en Algérie ces dernières années. Les inondations, les tempêtes et les incendies de forêt ont fait 53 milliards de dinars de dégâts en 2018. Ces catastrophes ont touché plusieurs régions du pays causant divers dégâts. Tempêtes, inondations, incendies de forêt... L'année 2018 a été marquée par de nombreuses catastrophes naturelles, et 23 morts. Si le bilan humain est moins important, néanmoins le montant des dommages matériels est lui moins élevé. Les pertes essuyées par l'Etat algérien suite aux catastrophes naturelles, notamment, les inondations ayant touché plusieurs régions du pays, Tébessa, Batna, Sidi Bel-Abbès, Oum El-Bouaghi, In Guezzam, In Amenas et Constantine sont lourdes avec des pertes en vies humaines et matérielles très importantes totalisant des centaines de milliards de centimes. D'après Tahar Melizi, délégué aux Risques majeurs du ministère algérien de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette perte est estimée à 53 milliards de dinars. Les récentes inondations qui ont ravagé plusieurs villes algériennes prouvent encore une fois que l'Algérie ne dispose toujours pas d'une véritable stratégie de prévention contre les risques majeurs ainsi que de l'aménagement du territoire et de la gestion des collectivités locales. Depuis la promulgation de la loi relative aux catastrophes naturelles en 2004, l'on assiste toujours à ces désastres naturels. Intervenant à l'occasion de la célébration de Journée nationale de la commune au siège de la wilaya d'Alger,

M. Melizi a affirmé que l'Algérie avait connu, les deux dernières années, des catastrophes naturelles dangereuses, à l'image des inondations, des tempêtes et des incendies de forêt qui ont provoqué d'importants dégâts matériels et humains. «*En dépit des mesures initiées et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires, ces catastrophes ont révélé un déficit en matière de prévision et de gestion de ces phénomènes*», a reconnu le même responsable. Rappelant les mesures prises par l'Algérie pour faire face à ces dangers, notamment le «*renforcement du cadre législatif et les projets de développement*», M. Melizi a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard en matière de gestion de catastrophes à travers le parachèvement du cadre juridique, le renforcement des institutions concernées, la formation des responsables et la sensibilisation des citoyens. Pour le Délégué national aux risques majeurs, la prochaine étape dans la gestion des risques exige «*l'actualisation de la stratégie nationale en la matière, le parachèvement des plan sectoriels, l'élaboration de stratégies locales et un travail sérieux de la part des responsables en charge de la mise en œuvre de cette stratégie*», soulignant, dans ce cadre, que «*les responsables locaux ne sont pas préparés pour remplir ces missions*». «*La majorité des textes de loi relatifs à la lutte contre les risques majeurs sont dépassés*», a indiqué M. Melizi, appelant à l'adaptation de ces lois et au renforcement des capacités des collectivités locales en la matière.

### Harga/ Sans-papiers en Allemagne

## 534 Algériens expulsés depuis la visite de Merkel

LE RAPATRIEMENT des Algériens sans-papiers en Allemagne semble s'accélérer depuis la dernière visite de la chancelière allemande Angela Merkel. C'est en tout cas ce qu'il en ressort du communiqué rendu public à l'instant par la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH) qui indique que 534 Algériens ont été reconduits vers le pays. A ce sujet, la LADDH relève en effet dans son document que depuis la visite l'an dernier de la chancelière allemande Angela Merkel «*534 Algériens ont été reconduits vers le pays*». Rappelant à ce propos les déclarations d'Ahmed Ouyahia, Premier ministre, qui lors justement de la visite de M<sup>me</sup> Merkel en Algérie en septembre dernier a soutenu que «*l'Algérie récupérera ses enfants en situation irrégulière en Allemagne*». Précisant qu'il s'agissait «*de 3 000 ou de 5 000 citoyens*», il avait insisté auprès de la chancelière allemande que ce rapatriement devait s'effectuer dans «*le respect d'un certain nombre de règles sur lesquelles on est en parfait accord avec les autorités allemandes*». En outre, poursuivra la LADDH dans son écrit, «*durant ces six dernières années, les pays d'Europe ont procédé à des expulsions massives de cinq mille Algériens pour des raisons diverses*». Ceci tout en soulignant que pas moins de «*1 500 maghrébins se trouvant en situation irrégulière en Allemagne ont été reconduits dans leur pays d'origine*». Aussi, outre les 534 Algériens, les expulsions ont concerné également «*665 Marocains et 318 Tunisiens*».



Loumis

Djalou@hotmail.com

### Affaissement d'un échangeur à Azazga

## Les travaux de réparation prendraient un mois

■ Les travaux de réparation de l'affaissement de l'un des échangeurs de l'évitement de la ville d'Azazga (35 km à l'Est de Tizi Ouzou) prendraient un mois, selon les services des travaux.

Par Hamid Messir

Les fortes chutes de pluies du week-end dernier et la rupture d'une canalisation des eaux usées située sous l'échangeur a provoqué le charriage des matériaux et le ravinement du sol, selon les explications fournies par la même source. Les travaux de réhabilitation de l'échangeur en même temps que les travaux de déplacement de la conduite d'assainissement avaient été lancés mardi dernier alors qu'une expertise des lieux a été entamée parallèlement. Fort heureusement l'échangeur touché par ce glissement, est situé juste avant l'hôpital d'Azazga, à l'exception d'une huilerie. Les usagers de la route devraient emprunter d'autres bretelles et accès aménagés en attendant l'achèvement des travaux de réparation sur une distance de quelque 300 mètres. Connue par le phénomène du glissement, on attend toujours les conclusions d'une étude géotechnique déjà lancée pour toute la région d'Azazga afin de prendre les mesures adéquates et éviter d'éventuelles catastrophes. H. M.



### Tizi Ouzou/Depuis le début de l'année

## Six personnes tuées et 12 autres blessées sur la route

SIX personnes ont trouvé la mort et douze autres ont été blessées dans six accidents de la route survenus à Tizi Ouzou depuis le début de la nouvelle année 2019, selon un bilan fourni par la Protection civile. Le chiffre est en hausse comparativement à la même période de l'an dernier avec deux accidents ayant fait

deux morts et deux blessés. Le bilan le plus lourd a été celui enregistré lors d'une collision entre trois véhicules survenue le 8 janvier dernier sur la RN 12 à hauteur de la commune de Draa Ben Khedda ayant fait deux morts et trois blessés. Tandis que deux des accidents mortels se sont produits sur la RN12. H. M.

### Aéroport international «Ahmed-Ben Bella» d'Oran

## Près de 10 000 dollars saisis sur une passagère

UNE SOMME de 9 680 USD a été saisie jeudi par les éléments de l'Inspection divisionnaire des douanes (Oran-extérieur) de l'aéroport international «Ahmed-BenBella», a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. Cette opération a été effectuée lors d'un contrôle de routine des passagers à destina-

tion d'Istanbul (Turquie). La somme en devises saisie était en possession d'une citoyenne, établie à l'étranger, a-t-on noté. Les éléments des douanes ont prescrit cette affaire d'infraction à la législation des changes et saisi cette somme en devises étrangères.

Yanis F.

Librairie Point  
Virgule/Chéraga  
Rencontre-  
dédicace

DJAMEL MATI, Prix Assia  
Djebbar 2016, sera parmi nous  
le samedi 19 janvier 2019 pour  
présenter son nouveau roman  
«Sentiments irradiés»  
Soyez les bienvenus-es